

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

Ville d'Escaudain

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2025

CONVOCATION EN DATE DU 8 OCTOBRE 2025

DÉLIBÉRATION N° 05/05/2025

Présidence: M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice: 29

Nombre de membres présents : 20

Nombre de votants: 24

Membres présents: MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, RISBOURG Dominique, SION Michel STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, GUIOT Christelle, ARROMAN Alexandra, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. LOUGHANI Abdelaziz donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, Mme ABDELOUHAED Frédérique donne pouvoir à M. ABDELOUHAED Olivier, Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme MARCUZZI Jeannette, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés: MM. TRIOUX Annick, DRELON André, PLAYE Maryse

Membres absents: MM. GALAND Mélanie, PETIT Dimitri

Secrétaire de séance : Mme MARCUZZI Jeannette

OBJET: Constitution des Commissions Municipales - Modification

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu les délibérations du Conseil Municipal n°01/04/2020 en date des 10 juillet 2020, n° 02/05/2023 en date du 26 juin 2023 et n° 03/02/2024 en date du 11/04/2024 portant constitution et modification des différentes commissions municipales ;

Considérant que Monsieur Pascal PUPILLI, conseiller municipal, élu membre des commissions « Hygiène, Santé, Sécurité et Handicap », « Travaux », et « Vie des quartiers et dispositif Politique de la Ville », a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal le 26 juin 2025 ;

Considérant qu'il convient de pourvoir à son remplacement ;

Vu l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant que la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle;

Vu l'article L. 2121-21 du C.G.C.T prévoyant la possibilité pour le Conseil Municipal de décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour certaines nominations ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

<u>DÉCIDE</u> à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation d'un nouveau membre des commissions municipales « Hygiène, Santé, Sécurité et Handicap », « Travaux », et « Vie des quartiers et dispositif Politique de la Ville »

MODIFIE la constitution des commissions municipales comme suit :

HYGIÈNE, SANTÉ, SÉCURITÉ, HANDICAP:

- GERNEZ Marc - DRELON André

- ARDELOUAHED Olivier - WERY Jean-Charles

- MERCIER Catherine - DI GIULIO Cécile

- PETIT Dimitri - ARROMAN Alexandra

TRAVAUX:

- ARROMAN Alexandra

- BENAMARA Ali - SION Michel

- ABDELOUAHED Olivier - RISBOURG Dominique - ABDELKADER Michaël

- PETIT Dimitri - GUIOT Christelle

VIE DES QUARTIERS ET DISPOSITIF POLITIQUE DE LA VILLE :

- STIEVENARD Karine - WERY Jean-Charles

- ABDELOUAHED Olivier - TRIOUX Annick

- DUHEM Christian - GERNEZ Marc

- CLOET Geoffrey - ARROMAN Alexandra

PRÉCISE que la composition des autres commissions demeure inchangée.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à Mme. STIEVENARD Karine), GUIOT Christelle, ARROMAN Alexandra, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, ABDELOUHAED Frédérique (pouvoir remis à M. ABDELOUHAED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey

Fait en séance les jour, mois et an susdits POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,

Bruno SALIGOT.

La Secrétaire de séance,

Jeannette MARCUZZI.

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 16/10/2025

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20251014-05_05_2025-DE

Date d'affichage : 22/10/2025

Le Maire

Bruno SALIGOT

CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

« HYGIÈNE, SANTÉ, SÉCURITÉ, HANDICAP »

«TRAVAUX»

« VIE DES QUARTIERS ET DISPOSITIF POLITIQUE DE LA VILLE »

Le nombre de membres composant les différentes commissions municipales a été fixé par le Conseil Municipal à 8 maximum (plus le Maire qui en assure la Présidence).

En application du principe de la représentation proportionnelle des différents groupes, les 8 postes ont été répartis de la manière suivante :

- ENSEMBLE POUR AGIR L'HUMAIN D'ABORD: 6 membres
- OBJECTIF ESCAUDAIN: 1 membre
- ESCAUDAIN, OSONS LE CHANGEMENT : 1 membre

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que Monsieur Pascal PUPILLI a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal le 26 juin 2025.

Celui-ci était membre des commissions municipales « Hygiène, Santé, Sécurité et Handicap », « Travaux », et « Vie des quartiers et dispositif Politique de la Ville ».

Il convient de procéder à son remplacement au sein desdites commissions.

Monsieur le Maire rappelle également à l'assemblée, que le dernier alinéa de l'article L. 2121-21 du C.G.C.T prévoit que le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

RAPPEL - COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

- HYGIÈNE, SANTÉ, SÉCURITÉ, HANDICAP :

- DRELON André

- GERNEZ Marc

- WERY Jean-Charles

- ABDELOUAHED Olivier

- DI GIULIO Cécile

- MERCIER Catherine

- ARROMAN Alexandra

- PETIT Dimitri

- TRAVAUX:

- SION Michel

- BENAMARA Ali

- RISBOURG Dominique

- ABDELOUAHED Olivier

- ARROMAN Alexandra

- ABDELKADER Michaël

- GUIOT Christelle

- PETIT Dimitri

- VIE DES QUARTIERS ET DISPOSITIF POLITIQUE DE LA VILLE :

- WERY Jean-Charles
- TRIOUX Annick
- GERNEZ Marc
- ARROMAN Alexandra

- STIEVENARD Karine
- ABDELOUAHED Olivier
- DUHEM Christian
- CLOET Geoffrey